



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

Le Nay - Técou

BP 80133

81604 GAILLAC Cedex

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : accueil@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre :

Fourniture et animation d'une plateforme numérique favorisant le covoiturage pour les déplacements sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre

Type d'accord-cadre de fournitures : Achat

Lieu principal de livraison : le territoire de la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet

CPV principal :

72514100-2 Services de gestion d'installations impliquant des activités informatiques

Conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, le titulaire doit obligatoirement respecter les conditions d'exécutions suivantes : CCTP

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en accord-cadre unique.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 25 000.00 euros HT.
Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 25 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 25 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 25 000.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

L'accord-cadre a une durée initiale de 12 mois. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite par période de 12 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière : Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.
2. Critère Valeur technique pondéré à 60 sur 100 points.
 - 2.1. Sous-critère Animation du service auprès des employeurs du territoire pondéré à 20 sur 60 points.
 - 2.2. Sous-critère Appropriation du sujet et des enjeux du territoire pondéré à 5 sur 60 points.
 - 2.3. Sous-critère Développement durable en lien avec le marché pondéré à 5 sur 60 points.
 - 2.4. Sous-critère Méthodologie pondéré à 10 sur 60 points.
 - 2.5. Sous-critère Moyens humains, compétences et qualité de l'équipe pondéré à 5 sur 60 points.
 - 2.6. Sous-critère Services proposés par la plateforme pondéré à 15 sur 60 points

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 24-29-PAS

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/06/2024

Date limite de réception des offres : 01/07/2024 à 17:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats. La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée. L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Délivrance du DCE Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur www.marches-securises.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

www.marches-securises.fr

Modalités essentielles de financement et de paiement : Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Avis périodique : Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

Informations sur les reconductions : Le pouvoir adjudicateur pourra renoncer à la reconduction tacite par dénonciation expresse faite des 2 mois avant l'échéance du contrat par l'envoi d'un préavis au titulaire du marché avec recommandé et accusé de réception. Le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction tacite définie ci-avant

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Service pour renseignements sur recours

Tribunal Administratif de Toulouse
68 rue Raymond IV
BP 7007
31068 TOULOUSE